



Faits saillants du rapport financier 2024

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, je vous présente les faits saillants du rapport financier 2024.

Le rapport financier 2024 a été présenté par madame Carolyn Thériault, CPA auditrice, CA, de la firme Mallette S.E.N.C.R.L. de Saint-Pascal lors de la séance du 06 mai 2025. Voici quelques informations financières extraites de ce rapport.

Revenus activités de fonctionnement (S12) sans ventilation amortissement	5 063 158 \$
Charges activités de fonctionnement sans ventilation de l'amortissement (S12)	6 532 475 \$
Déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales (S17)	(171 543 \$)
Revenus d'investissement (S14) ligne 1 (A)	363 395 \$
Financement (ligne 14)	780 367 \$
Total des revenus d'investissement	1 143 762 \$
Affectations (S18)	
Excédent accumulé	769 729 \$
Activité de fonctionnement	(5 466 \$)
Total des affectations (B) (S14) ligne 19	764 263 \$
Grand total des revenus d'investissement et des affectations (A) + (B)	1 908 025 \$
Dépenses d'investissement (S14) ligne 11	1 891 962 \$
Propriété destiné à la revente	0 \$
Immobilisations 2024 (S36-1)	
Chemin routes et trottoirs	432 605 \$
Machinerie, outillage et équipement divers	41 919 \$
Véhicules	1 385 935 \$
Parcs et terrains de jeux	20 794 \$
Édifices communautaires et récréatifs	10 709 \$
Total des dépenses d'investissement réalisées en 2024	1 891 962 \$
Dépenses d'investissement à financer (S18) (dépenses - revenus d'investissement)	16 063 \$

Renseignements complémentaires de l'excédent accumulé (S23-1)

Excédent de fonctionnement non affecté (ligne 1)	453 194 \$
Excédent de fonctionnement affecté (ligne 2)	379 958 \$
Réserves financières et fonds réservés	
Réserves financières (ligne 32)	1 047 417 \$
Fonds réservés (ligne 31)	637 333 \$
Total des réserves financières et fonds réservés (ligne 48)	1 684 750 \$

Opinion de l'auditeur

Suite à la réalisation du mandat de vérification comptable, madame Carolyn Thériault, CPA auditrice, CA de la firme Mallette S.E.N.C.R.L. formule son opinion indiquée à la page S6 du rapport financier 2024 qui se lit comme ce qui suit : À notre avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Conclusion

En conclusion, la santé financière de la municipalité se porte bien et le conseil municipal a toujours travaillé afin d'améliorer la qualité de vie de ses Alexandrines et Alexandrins permettant un développement harmonieux tout en respectant les orientations gouvernementales. Nous demeurons ouverts à tout commentaire ou suggestion pour améliorer nos services offerts à la population. Je vous remercie de votre collaboration, de vos idées et MERCI de participer à la vie municipale !

La mairesse de Saint-Alexandre-de-Kamouraska,

ORIGINAL SIGNÉ

Anita O. Castonguay
Téléphone : 418 495-2440 poste 224
Courriel : a.ocastonguay@sadk.ca

Note complémentaire : Ce rapport a été déposé au conseil municipal lors de la séance du 03 juin 2025. (réf.: 2025-153)